



APPROACH CONTROLLER (APC)

BRIEFING ET STANDARD D'EVALUATION DE L'EXAMEN

1. Introduction

Cette version du briefing de l'examen APC est la traduction de la version 2.9 du briefing de l'examen APC émanant du département Training HQ.

Il a pour but d'aider les candidats à comprendre les objectifs de l'examen.

Cette version n'étant pas validée par le Département Training HQ d'IVAO, nous vous rappelons qu'en cas de litige, seule la version anglaise originale en vigueur fera office de référence, à l'exception de la partie 5.5, qui sont des exigences propres de la Division France.

2. Prérequis

Avant de demander cet examen, vous devez réunir les conditions suivantes :

1. Avoir le grade « Aérodrome Controller » (ADC) depuis au moins 60 jours
2. Avoir au moins 100 heures de connexion en tant que contrôleur sur IVAN (les heures de connexion en tant que pilote ne sont pas prises en compte)

3. Déroulement de l'examen

La partie pratique et théorique de l'examen peut être demandé directement via votre [exam status page](#).

L'examen se déroule en 2 phases qui doivent être validées dans l'ordre suivant :

1. Examen théorique : Réussir le test APC en ligne
2. Examen pratique : Un examinateur vérifiera vos connaissances théoriques et votre capacité à gérer une position Approche (APP)

Une fois votre examen enregistré, un examinateur vous contactera via l'adresse mail figurant sur votre page « détails » de votre profil. Avant de demander l'examen, vérifiez bien que [cette adresse est toujours valide et consultée régulièrement](#) car c'est la seule possibilité qu'a l'examineur pour vous contacter.

Vous avez toujours la possibilité de demander un training auprès du Dept. Training de la Division FR [ici](#)

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen APC	Version 2.9a	03 Avril 2018	Page 1
© IVAO Département Training – Division France	Département Training France		

4. Partie théorique de l'examen APC

L'examen théorique consiste à répondre à 20 questions à choix multiple (QCM) choisies de façon aléatoire

- 3 à 5 réponses sont proposées à chaque question dont une seule est correcte.
- Vous avez un maximum de 45 minutes pour répondre à l'ensemble des questions ; si vous dépassez cette limite, l'examen sera automatiquement enregistré comme échoué (avec la note de 0/100).
- Le QCM est corrigé automatiquement (chaque mauvaise réponse est notée 0, chaque bonne réponse est notée 5).
- Pour réussir l'examen, vous devez avoir au minimum 75/100 (résultat correspondant à au moins 15 bonnes réponses)

Les questions théoriques sont principalement issues de la documentation du training et des manuels des logiciels utilisés que vous trouverez ci-dessous :

<https://www.ivao.aero/training/documentation/index.php?section=asx>

<https://www.ivao.aero/training/documentation/index.php?section=adc>

<https://www.ivao.aero/training/documentation/index.php?section=apc>

Également la documentation de la division France que vous trouverez ci-dessous :

<https://www.ivao.fr/fr/pages/training/instruction>

Toutes les questions sont basées sur la réglementation ICAO/JAR OPS sauf contre-indication précisée dans la question (les règles spécifiques à la France ne sont pas prises en compte).

A noter que vous pouvez sauvegarder le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez durant les 45 minutes. Seul le dernier enregistrement sera pris en compte pour la correction. Nous vous recommandons vivement de sauvegarder de manière très régulière votre questionnaire afin d'éviter d'être noté 0 en cas de déconnexion, ou si vous dépassez le temps imparti.

Après la réussite à l'examen théorique, vous pouvez demander l'examen pratique sans délais.

Attention : le système ne permet pas la réinitialisation d'un examen, car dans ce cas, le même examen apparaîtrait à nouveau. Par conséquent, le département Training refusera systématiquement la réinitialisation pour cause d'absence de sauvegarde ou de temps dépassé. Pour vous éviter d'attendre trop longtemps entre 2 tentatives, nous vous recommandons fortement de sauvegarder régulièrement vos réponses pour éviter la note de 0 en cas de déconnexion ou de dépassement du temps.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen APC	Version 2.9a	03 Avril 2018	Page 2
© IVAO Département Training – Division France	Département Training France		

5. Partie Pratique de l'examen APC

L'examen pratique APC est composé d'une série d'exercices pour vérifier vos connaissances théoriques de base sur le contrôle aérien et vos compétences pratiques

L'examen pratique se déroulera en division France, la liste des positions éligibles à l'examen ADC est disponible [ici](#)

5.1. Documents utiles

L'ensemble de la documentation (en anglais) est disponible sur le site IVAO via les liens ci-dessous :

<https://www.iviao.aero/training/documentation/index.php?section=asx>

<https://www.iviao.aero/training/documentation/index.php?section=adc>

<https://www.iviao.aero/training/documentation/index.php?section=apc>

Également la documentation de la division France que vous trouverez ci-dessous :

<https://www.iviao.fr/fr/pages/training/instruction>

5.2. Logiciels IVAO, connexion et mode de communication

Vous devez utiliser le logiciel ATC **approuvé par le Département Training HQ** pour l'examen.

L'examineur vérifiera vos capacités à utiliser les principales fonctions du logiciel, notamment :

- Établir une communication par texte et/ou vocale avec les pilotes,
- Remplir correctement un ATIS,
- Savoir communiquer par texte sur votre fréquence ATC et par message privé, et être capable de créer un chat avec plusieurs membres
- Obtenir un ATIS, un METAR et/ou un TAF d'une station éloignée.

Nous recommandons que votre ATIS contienne la remarque suivante : « Exam in progress – no unauthorised Emergencies / Examen en cours – Pas de situation d'urgence non autorisée ».

Vous devez vous connecter au réseau à la position souhaitée en utilisant le format ICAO_POS (ex : LFQQ_APP).

L'examineur sera connecté au réseau en ajoutant le suffixe _X_ à la position de l'examiné (ex : LFQQ_X_APP).

Pendant un examen pratique, aucune situation particulière du type MAYDAY ou PAN ne peut être initiée à l'initiative du pilote sans que cela soit expressément demandé par l'examineur.

Déclarer ce type de situation sans demande de l'examineur, ou afficher les codes transpondeurs 7700 ou 7600 entraînera une déconnexion forcée par l'examineur ou un superviseur.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen APC	Version 2.9a	03 Avril 2018	Page 3
© IVAO Département Training – Division France	Département Training France		

Il est fortement recommandé d'utiliser le mode vocal de communication pendant l'examen. En raison du niveau accru de difficulté et de l'incompatibilité avec certaines tâches, les modes de communication « texte/texte » et « texte/vocal » sont déconseillés. En cas d'impossibilité d'utiliser le mode vocal ou « texte/vocal », en raison d'une incapacité médicale ou d'une connexion au réseau très dégradée, vous êtes invités à contacter le département Training du HQ avant de demander votre examen afin de convenir d'une procédure particulière.

5.3. Connaissances Théoriques

Pendant l'examen, l'examineur sera amené à vous poser des questions concernant vos connaissances théoriques sur les sujets suivants :

- Décoder METAR et TAF, incluant les notions de RVR
- Connaître les notions d'altimétrie utile au contrôleur : TRL/TA, QNH, QFE, QDM, QDR
- Capacité à expliquer et interpréter les cartes nécessaires à la gestion d'une position Approche
- Connaissance de l'espace aérien : CTR, CTA, TMA, FIR autour de l'aérodrome incluant leurs classifications et les services qui y sont rendus (séparation, information, responsabilités respectives des pilotes et contrôleurs)
- Expliquer les plans de vol V, I, Y et Z et les procédures associées pour leur délivrer les clairances appropriées,
- Avoir de bonnes connaissances sur les règles relatives au VFR, VFR Spécial, VFR contrôlé, VFR de nuit, altitude de croisière et niveau de vol, semi-circulaire, VMC
- Avoir de bonnes connaissances concernant les règles de vol IFR, incluant les clairances initiales, les altitudes et niveau de croisières, règle semi-circulaire, les séparations IFR dans une TMA
- Connaître les séparations dues aux turbulences de sillage
- Connaissance sur les phénomènes météorologiques importants aux abords des aérodromes (cisaillement de vent...) et la façon de transmettre ces informations aux pilotes
- Connaître les différentes procédures d'approche (ILS, VOR, NDB, RNAV, les attentes et les performances à basse vitesse)
- Connaître les notions d'AMSR, MSA, les différentes catégories d'approche ILS et leurs usages, la gestion des approches interrompues

5.4. Performance pratique

5.4.1. Généralités

1. Vous devez vous connecter comme contrôleur Approche (APP). La découpe entre l'APP et un DEP n'est pas autorisé pendant l'examen.
2. Un contrôleur radar, responsable de l'espace situé au-dessus de celui dont vous avez la responsabilité, est indispensable (CTR).
3. L'examen APC, ne contrôle pas vos capacités à gérer une Tour, de ce fait un Contrôleur TWR doit également être connecté pendant la durée de l'examen
4. L'aérodrome choisi pour l'examen doit être doté de procédures IFR.
5. L'utilisation du logiciel approuvé par IVAO est obligatoire.
6. L'examiné devra être en possession des cartes appropriées.
7. Afin d'évaluer un examen APC, le trafic suivant est nécessaire :
 - a) Au moins 8 départs IFR (avec ou sans SID),
 - b) Au moins 10 arrivées IFR guidées correctement vers l'approche finale (ILS, VOR, NDB, approche à vue...),

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen APC	Version 2.9a	03 Avril 2018	Page 4
© IVAO Département Training – Division France		Département Training France	

- c) Au moins 3 arrivées IFR en même temps
 - d) Au moins une urgence, les urgences déclarées sur une autre fréquence ne sont pas prises en compte.
 - e) Au moins une approche interrompue,
 - f) Au moins un appareil qui communique par texte.
8. Lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas le vol VFR, les règles « VFR Spécial » devront être appliquées. L'examineur pourra néanmoins demander à un pilote de simuler les conditions VMC ; l'examiné en sera alors informé.
 9. Il est fortement recommandé d'utiliser le mode vocal de communication pendant l'examen. En raison du niveau accru de difficulté et de l'incompatibilité avec certaines tâches, le mode de communication « texte/vocal » est déconseillé. En cas d'impossibilité d'utiliser le mode vocal ou « texte/vocal », vous êtes invité à contacter le département Training du HQ avant de demander votre examen afin de convenir d'une procédure particulière. Lors de certains exercices, vous devrez communiquer par texte.

NOTE : Les Urgences ou les pannes de radiocommunications pendant l'examen seront déclenchées à la seule demande de l'examineur

5.4.2. Performances pratiques

Les connaissances de base sur le contrôle Approche seront vérifiées lors de l'examen :

1. Remplir correctement un ATIS,
2. Procédures correctes d'identification SSR,
3. Informations de trafic et gestion du trafic appropriées et suffisantes,
4. Respect des AMSR, MSA et MEA lors du guidage radar et de l'attribution de routes directes,
5. Capacité à fournir un guidage radar,
6. Capacité à écouter et assister les pilotes lorsqu'ils demandent des informations,
7. Utilisation des circuits d'attente et respect des heures d'approche prévues,
8. Effectuer les transferts aux positions adjacentes au bon moment avec un remplissage correct des étiquettes
9. Effectuer les coordinations nécessaires et appropriées avec les contrôleurs adjacents,
10. Gérer une urgence,
11. Bonne vision globale de la situation et de l'ensemble du trafic (particulièrement lors des séquences les plus chargées), anticipation,
12. Utiliser une phraséologie correcte et maîtriser l'anglais aéronautique.

5.5. Exigences propre à la Division France

5.5.1. Historique de connexion

Pour que la demande d'examen APC pratique soit acceptée, le candidat devra s'être connecté à la position APP sur le terrain de l'examen au **minimum 1 heure/semaine sur le mois précédent la demande** d'examen

Dans le cas contraire, l'examen sera annulé sans préavis et la réactivation de celui-ci ne sera possible qu'après avoir rempli cette condition.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen APC	Version 2.9a	03 Avril 2018	Page 5
© IVAO Département Training – Division France		Département Training France	

La réussite à l'examen ne peut être obtenue qu'avec un travail personnel important, sérieux et régulier. Si les connexions sont trop peu importantes ou trop irrégulières, le Staff Training se réserve la possibilité d'annuler votre demande et/ou de vous bloquer d'examen pour une période variable.

5.5.2. Utilisation du TS3 de la Division France

L'utilisation du TS3 de la Division France n'est pas autorisée pour le déroulement des examens (communication, coordination avec les positions adjacentes...), ceux-ci doivent être réalisés via les logiciels approuvés par le département Training HQ.

Seul le débriefing, sur commun accord entre l'examiné et l'examineur peut être fait sur TS3 dans un « channel » indiqué par l'examineur.

5.5.3. Programmation de l'examen

Lorsque vous demandez l'examen pratique APC, veillez à être un minimum disponible pendant les 3 semaines suivantes. Si vous ne proposez qu'une seule date ou que l'échéance est trop courte, votre demande pourra être refusée.

L'examen pratique APC est programmé **exclusivement en soirée (début à 21h locales) du lundi au vendredi**, exceptionnellement le samedi, **sur une des positions autorisées** (liste disponible sur le site de la division France, partie *Examens* puis *Examens contrôleurs*). De plus, tous les examens pratiques pour les contrôleurs peuvent être suspendus pendant quelques semaines au milieu de l'été (généralement entre le 15 juillet et le 20 août, les dates sont communiquées sur le forum de la division France).

5.5.4. Dispositions particulières

- Veillez à ajouter l'examineur aux fenêtres que vous ouvrez pour les communications avec les contrôleurs adjacents (fenêtres « chat »),
- Vous devez respecter la réglementation française,
- La maîtrise de la phraséologie française et anglaise est indispensable. Le choix de l'une des deux langues revient exclusivement aux pilotes,
- Les vols VFR sont considérés comme évoluant de jour, quelle que soit l'heure réelle (il n'est donc pas nécessaire d'utiliser les règles relatives à la gestion du VFR de nuit),
- Les règles relatives à la gestion des vols en régime « VFR Spécial » doivent être connues et appliquées si nécessaire,
- Lorsque nécessaire, les trafics doivent être séparés latéralement ou verticalement comme recommandé ici :
http://storage.ivao.fr/training_public/Section%20Instruction/ATC/ASx/ATC_SEP.pdf
- La maîtrise de l'information de trafic et la pertinence de son utilisation sont indispensables à la réussite de l'examen pratique ADC.

Les connaissances théoriques seront **systématiquement** abordées avant ou après la séance de contrôle, ce choix étant du ressort exclusif de l'examineur.

De trop faibles connaissances théoriques et/ou maîtrise insuffisante des outils (Teamspeak, IvAc) entraîneront un échec à l'examen.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen APC	Version 2.9a	03 Avril 2018	Page 6
© IVAO Département Training – Division France	Département Training France		

5.5.5. Échecs successifs

Le département Training de la division France se réserve le droit, suite à un nombre d'échecs successifs à l'examen pratique APC supérieur ou égal à 3, d'imposer un délai minimum allant jusqu'à 3 mois, voire un blocage d'examen allant jusqu'à 1 an, avant toute nouvelle demande. D'autres dispositions pourront être prévues au cas par cas.

5.5.6. Réussite à l'examen

En cas de réussite à l'examen, une publication est faite sur le Facebook Officiel de la Division France, en y mentionnant le grade obtenu, votre Nom et votre Prénom.

Si vous ne souhaitez pas que votre identité soit publiée ou si vous souhaitez que la publication soit retirée, faite le savoir par mail, en indiquant votre Nom, Prénom et votre VID à fr-tc@ivao.aero, fr-tac@ivao.aero et fr-hq@ivao.aero

6. Evaluation et méthode de notation

L'examineur notera séparément chaque tâche requise (questions théoriques et exercices pratiques) à l'aide d'une grille de notation dédiée.

Chaque note reflétera l'exactitude et l'étendue de vos connaissances et votre capacité à exécuter correctement les exercices demandés.

La note générale sera calculée par votre examinateur. La note maximale est de 100 points. La limite de réussite est fixée à 75/100. Dans tous les cas, votre examinateur vous donnera les résultats détaillés lors du débriefing, vous pourrez ainsi identifier vos erreurs et les corriger.

Certaines situations particulières entraîneront un échec automatique à l'examen (avec une note maximale de 51/100) :

Absence de connaissance de la phraséologie française
Incapacité à communiquer en anglais
Incapacité de l'examiné à se maîtriser dans ses réactions et son sang-froid.
Absence de connaissances théoriques
Connaissances théoriques trop faibles
Pas de cartes
Perte de séparation ou risque de collision
Clairance d'atterrissage/décollage alors qu'un autre appareil est encore sur la piste
Clairance d'atterrissage/décollage alors qu'un autre appareil autorisé à s'aligner
Clairance d'atterrissage/décollage alors qu'un autre appareil est autorisé à traverser la piste
Ne pas savoir gérer des VFR dans la circulation d'aérodrome
Tâche notée « 0 »
Guider ou laisser un appareil pénétrer une zone interdite
Guidage sous AMSR/MSA
Clairance d'altitude sur procédures publiées sous les AMSR/MSA
Instruction de contrôle menant un appareil dans une situation de collision immédiate avec le relief

NOTE : la note de l'examen sera de 51/100 ou moins dépendant du résultat global de l'examen.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen APC	Version 2.9a	03 Avril 2018	Page 7
© IVAO Département Training – Division France	Département Training France		

L'examen pourra néanmoins être poursuivi jusqu'à son terme.

Un examen sera considéré comme échoué et immédiatement arrêté si :

- L'examiné a de trop faibles connaissances théoriques (le score sera $\leq 10/100$)
- **Violation des règles de conduite (R&R)** du réseau IVAO (la note sera 0/100)
- L'examiné **ne s'est pas présenté à l'examen** et n'a pas justifié d'une raison valable son absence sous 48h. L'examen est dans ce cas considéré comme échoué (la note sera de 1/100 ou 0/100 à la discrétion de l'examineur)
- L'examiné **décide de stopper l'examen** alors que celui-ci a déjà débuté. (La note sera de 1/100 ou 0/100 à la discrétion de l'examineur)
- En cas de **triche** pendant l'examen (que ce soit durant la partie pratique ou théorique), la note sera de 0/100 et le candidat sera bloqué de tout examen pour une durée minimale de 6 mois.

Si l'examiné ne se présente pas à la date et heure fixée avec l'examineur, celui-ci attendra 15 minutes. Passé ce délai, il se déconnectera du réseau et l'examiné dispose de 48h pour justifier son absence par mail. En cas d'absence de justification valable, l'examen sera considéré comme échoué.

En cas de crash du PC, indépendant de la volonté de l'examiné, l'examen pourra être reporté à une date ultérieure. Cette décision est du ressort exclusif de l'examineur.

7. Validation de l'examen

Après la réalisation du test, votre examinateur enverra son évaluation au Training Director qui assignera un valideur.

Le valideur effectuera une vérification de la notation en fonction des commentaires et de la grille d'évaluation de l'examineur

Si votre examen est validé en statut « success », votre grade sera mis à jour le lendemain de la validation à 12h UTC.

Le processus de validation requiert un délai estimé généralement entre 1 jour au minimum et 1 semaine au maximum.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen APC	Version 2.9a	03 Avril 2018	Page 8
© IVAO Département Training – Division France	Département Training France		